

Dossier d'inscription Centre de loisirs



ENFANT

Nom :

Prénom(s) :

Sexe : Féminin Masculin

Nationalité :

Né(e) le : à :

N° département :

Adresse de résidence de l'enfant :

Photo

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Groupe scolaire de Courseulles

Groupe scolaire de Bernières

Autre école :

Niveau : TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

DOSSIER COMPLET À RETOURNER

À LA MAIRIE - SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES AVEC LES JUSTIFICATIFS :

48 rue de la Mer 14470 Courseulles-sur-Mer - Tél. : 02 31 36 17 17 - mairie@ville-courseulles.fr

RESPONSABLES DE L'ENFANT

REPRÉSENTANT LÉGAL 1

Nom : Prénom(s) :
Lien de parenté : père mère tuteur autre :
Adresse de résidence :
Né(e) le : à :
Nationalité : Autorité parentale : Oui Non
Téléphone fixe : Mobile :
Mail (obligatoire) :
N° allocataire (obligatoire) : **Quotient familial (obligatoire) :**
Profession : Téléphone Professionnel :
Nom et adresse de l'employeur :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Nom : Prénom(s) :
Lien de parenté : père mère tuteur autre :
Adresse de résidence :
Né(e) le : à :
Nationalité : Autorité parentale : Oui Non
Téléphone fixe : Mobile :
Mail (obligatoire) :
N° allocataire (obligatoire) : **Quotient familial (obligatoire) :**
Profession : Téléphone Professionnel :
Nom et adresse de l'employeur :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Vie maritale Marié Pacsé Séparé / divorcé* Veuf

Nom et prénom de l'allocataire :

Régime général (CAF) Hors régime (MSA, Maritime, Autre) :

Nombre d'enfants à charge :

*En cas de divorce ou de séparation, joindre obligatoirement tout document (convention homologuée auprès du juge aux affaires familiales ou jugement de divorce) précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant.

Pour une première inscription, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès du Centre de loisirs, groupe scolaire de Courseulles, rue des brèques au 02 31 73 41 66 ou 06 48 02 35 36

PRÉ INSCRIPTION AUX MERCREDIS LOISIRS

- Matinée (7h30 - 12h00) Matinée + repas (7h30 - 13h30)
 Après-midi (13h30 - 18h30) Repas + après-midi (12h00 - 18h30)
 Journée complète
- J'inscris mon enfant : Tous les mercredis Occasionnellement

**Accueil le matin de 7h30 à 9h00 et départ l'après-midi entre 17h00 et 18h30.
Un planning d'inscription au mois est recommandé.**

**Toute annulation peut être signalée jusqu'au lundi précédent, avant 18h00.
Toute d'absence non prévenue à l'avance donne lieu à facturation,
sauf maladie et sur présentation du certificat médical.**

INSCRIPTION VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions pour les vacances scolaires s'effectuent jusqu'à 8 jours avant les petites vacances et jusqu'à 15 jours avant les grandes vacances, en fonction des places disponibles.

- Inscription aux petites vacances : inscription à la journée complète ou à la semaine
- Inscription aux grandes vacances : inscription à la semaine

FACTURATION

Payeur : Représentant légal 1 Représentant légal 2

En cas de facturation alternée, merci d'en préciser les conditions auprès du service affaires scolaires.

AUTORISATIONS

- Autorisation de sortie Oui Non
- Prise d'images pour outil de communication interne Oui Non
- Diffusion d'images, presse, média externe Oui Non
- Transport collectif Oui Non



NOTES MÉDICALES

Si votre enfant est reconnu en situation de handicap et/ou a des besoins particuliers (régimes, allergies, P.A.I...), merci d'en préciser la nature :

Nous vous invitons à échanger avec le service affaires scolaires et fournir les documents nécessaires.

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

ET AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT (HORS RESPONSABLES LÉGAUX)

Nom	Prénom	Lien de parenté	N° de tél.	Autorisée à récupérer l'enfant (oui/non)	Contacté en cas d'urgence (oui/non)

Veuillez signaler toute personne non autorisée à prendre l'enfant (joindre décision de justice).

EN CAS D'URGENCE : L'enfant est orienté et transporté par les services de secours d'urgence qui prendront les dispositions nécessaires. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

J'autorise le personnel d'encadrement à faire donner les soins d'urgence et à faire pratiquer toute intervention chirurgicale jugée indispensable par le médecin.

Il est rappelé aux familles dont l'enfant est concerné par un P.A.I de fournir impérativement aux services périscolaires l'ordonnance des soins prescrits par le médecin ainsi que le protocole.

Je soussigné(e), responsable légal de
certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et en accepter les modalités
- En accepter les conséquences en cas de non-respect du fonctionnement ou tout comportement non respectueux des règles fixées par l'équipe d'animation
- L'exactitude des renseignements figurant sur la fiche d'inscription

Fait à, le

Signature du responsable légal :

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS

Nom et Prénom de l'enfant :

PIÈCES À JOINDRE :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Photocopies du carnet de vaccinations à jour

Attestation d'assurance extrascolaire

Copie du document attestant de l'autorité parentale
(en cas de séparation des parents)

Photo d'identité

Attestation du quotient familial de la CAF du Calvados ou de la MSA,
à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué.

Pour les enfants bénéficiaires d'un PAI, fournir copie de celui-ci

Fiche sanitaire de liaison (document CERFA)

› **Ne pas oublier d'inscrire le nom et le prénom de l'enfant sur chaque photocopie.**



CONTACTS

Mairie - Service des affaires scolaires - enfance - jeunesse :

48, rue de la Mer 14470 Courseulles-sur-Mer

Tél. : 02 31 36 17 17 - mairie@ville-courseulles.fr

Centre de loisirs :

Groupe scolaire Rue des Brèques 14470 Courseulles-sur-Mer

Tél. : 02 31 73 41 66 ou 06 48 02 35 36

centredeloisirs@ville-courseulles.fr

